



COMMUNE DE SAINT-SULPICE

MUNICIPALITÉ

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

2016-2021

Saint-Sulpice, le 31 octobre 2016

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2016-2021

Préambule

Depuis 1986, la Municipalité vous présente chaque début de législature son programme. Conçu avant tout comme un plan général d'intentions, ce programme de législature pour la période 2016-2021 reflète la vision de la Municipalité sur l'avenir de la commune. Un genre de carnet de route de ce que l'Exécutif désire mettre en œuvre du point de vue de gouvernances, d'organisation et d'infrastructures.

Toutefois, la Municipalité doit rester attentive aux opportunités et souligne d'emblée que ce plan d'actions pourrait subir quelques modifications en cours de route si des éléments inconnus à ce jour imposaient à la Municipalité de prendre d'autres dispositions. A cet égard, il est évident que la réalisation de ce programme dépendra en grande partie de l'évolution de la situation financière de la commune et, en particulier, des possibilités d'investissement compatibles avec le maintien d'un taux d'imposition raisonnable.

Objectifs généraux

La Municipalité doit tenir compte des changements et des évolutions de la structure de la population communale, dans un district et une région en pleine mutation. Il lui incombe en particulier de gérer les conséquences de l'entrée en vigueur en 2011 du nouveau plan général d'affectation (PGA) notamment sous l'angle de l'accroissement de la population et des besoins en terme d'infrastructures, de transports et d'accueil.

Son but principal reste l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population.

La Municipalité se penche sur ces questions tout en gardant à l'esprit les tâches implicites et courantes que requièrent l'entretien et la gestion du patrimoine communal tout en conservant des finances communales équilibrées.

Administration générale

- Augmenter la qualité des prestations fournies par la mise place d'une organisation claire
- Actualiser les règlements communaux qui le nécessitent
- Renforcer la communication tant à l'externe qu'à l'interne

Politique du personnel communal

- Conduire une réflexion sur l'adaptation de l'effectif du personnel communal des différentes unités en regard de l'augmentation de la population
- Adapter le règlement du personnel et la grille salariale aux évolutions légales et pratiques en gardant les principes d'équité de traitement
- Assurer la formation continue du personnel et devenir entreprise formatrice par l'engagement et l'encadrement d'apprentis dans les différentes unités-services

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE
PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2016-2021

Informatique

- Poursuivre l'implémentation des projets informatiques
- Améliorer les prestations en ligne (guichet virtuel) et offrir un accès rapide à l'information à la population au travers d'un nouveau site internet
- Equiper en fibre optique les bâtiments communaux afin d'augmenter les bandes passantes

Transports et mobilité

- Analyser et adapter les flux de circulation en adéquation avec les nouveaux quartiers
- Examiner une alternative au déplacement de la ligne 701 sur la RC 1
- Poursuivre le développement des zones 30 km/h et étudier une zone de rencontre 20 km/h au centre du village devant la Maison de Commune
- Contribuer à mettre en place un réseau d'itinéraires cyclables en collaboration avec les autres communes de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Soutenir en tant que répondant des communes de l'Ouest lausannois le développement d'un système de transport public automatique par le consortium City Mobil2

Aménagement du territoire

- Revoir et, le cas échéant, adapter les dispositions des plans fixant les limites de construction
- Sauvegarder les intérêts et le patrimoine communal dans le cadre des projets de renaturation de l'embouchure de la Venoge et de la Chamberonne
- Régler le statut juridique des constructions sises dans le périmètre du Laviau
- Compléter le cheminement piétonnier public entre le cimetière et le centre-village

Bâtiments communaux

- Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal selon une stratégie du maintien de la valeur des immeubles, sous l'angle de l'efficacité énergétique (économies d'énergie et développement des énergies renouvelables)
- Réalisation d'une salle polyvalente dans la zone d'utilité publique des Pâquis
- Construire des toilettes publiques au Parc du Pélican

Routes et chemin

Les travaux routiers envisagés pour la législature 2016-2021 sont basés sur une évaluation globale de l'état des routes de la commune. Cette étude confiée à Sabert SA a permis de classer les travaux par degré d'urgence tout en ayant une vision globale au niveau de la commune.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE
PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2016-2021

Figurent en premier :

- Chemin du Bochet, étape 1 (rue du Centre - chemin du Russel) et éventuellement étape 2 (chemin du Russel au carrefour du Pâqueret)
- Rue du Centre et rue des Jordils, en adéquation avec le Plan de quartier Les Jordils
- Etape 3 de la requalification de la RC1

Parcs, promenades et cimetièrre

- Réaménager et agrandir le cimetière, créer un columbarium
- Adapter et réaménager les places de jeux du Parc du Russel et du Parc des Pierrettes

Déchèterie

- Déménager ou réaménager la déchèterie

Assainissement

- Identifier les éléments du réseau des canalisations d'eaux usées et eaux claires, définir leur statut (juridique)
- Mettre sur pied une planification d'entretien des canalisations (EC + EU) relevant du domaine public

Eglises - orgues

- Conduire avec le groupe d'étude le projet de "relevage" (rénovation) des orgues ou de nouvelles orgues correspondant au site de l'église romane, édifice inscrit aux monuments historiques

Sécurité

- Renforcer la police de proximité
- Revoir les contrats de sécurité privée
- Contribuer à la fusion des 3P (Police, Protection civile, Pompiers/SDIS) dans le district de l'Ouest lausannois

Affaires pré et parascolaires

- Développer les capacités d'accueil des enfants en âge préscolaire par la création d'une crèche garderie
- Augmenter la capacité d'accueil de l'UAPE
- Améliorer la capacité d'accueil de la cantine

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SULPICE
PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2016-2021

Vie associative et culture

- Poursuivre les soutiens apportés :
 - aux sociétés sportives et culturelles de la commune et de la région
 - au Réseau 4S
 - à la Société de développement dans ses activités culturelles
- Encourager les animations et les manifestations locales
- Favoriser l'accueil des nouveaux habitants

Logement

- Encourager la création de logements à loyers modérés
- Adopter un règlement pour l'aide au logement pour les séniors de Saint-Sulpice en matière de logements protégés

Développement économique

- Favoriser et encourager l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois et générant des revenus fiscaux
- Entretenir la collaboration avec les hautes écoles
- Soutenir les commerces de proximité et de production locale

Développement durable

- Identifier à l'aide d'un groupe de travail quels sont les champs d'action et les objectifs prioritaires à atteindre pour favoriser le développement durable au sein de la commune
- Etudier la possibilité de créer un fonds communal pour encourager l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables
- Revoir la possibilité d'implanter une station de vélos en libre-service

Ainsi adopté par la Municipalité de Saint-Sulpice le 31 octobre 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire :

A. Clerc

E. Jordan

